



Nouvelles prestations

FORMATIONS PROFESSIONNELLES & OBLIGATOIRES

Présentation

Programme Formations 2019/2020



Un centre de
formation
professionnelle
depuis 2002

1-Formation des membres du CSE* Santé Sécurité et conditions de travail (-300 salariés)

Formation initiale

Rôles, mission et obligations

- Connaître les mission Sécurité et Santé du CSE
- Travailler en mode projet sur de nouveaux sujets (RPS, pénibilité, TM...)
- Travailler sur le management de la sécurité dans l'entreprise
- Avoir un rôle auprès des salariés dans la prise de conscience de travailler en sécurité

Durée : 3 jours

Evaluation qualitative tout au long du stage et Questionnaire de validation des compétences de fin de stage

Eligible Financement OPCO

Prérequis : être membre du CSE

Recyclage réglementaire après 4 ans de mandat CSE – A la demande du membre

*CSE / Comité Social & Economique : anciennes instances représentatives en entreprise (DP- CHSCT CE)

Type d'action

Acquisition des connaissances.

Moyens de la formation

Formateur expert du domaine dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'organisme, titulaire de la certification de « Formateur de référents Santé & Sécurité au travail – France SST/INRS et spécialisé dans la formation des IRP en santé, Sécurité et Conditions de travail.

Vidéoprojecteur, tableau blanc, support de cours.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, exercices pratiques, études de cas et jeux de rôle. Application des cas pratiques au cours d'exercices. Réflexions de groupe : échanges, témoignages.

Présentation des concepts, apport du formateur,

Objectifs

Connaître le cadre réglementaire et maîtriser le champ des conditions de travail.

Identifier les missions exactes en S&S, les moyens et outils à disposition et le rôle des membres du CSE.

Prérequis

Aucun.

Public

Membres élus de la délégation du personnel du Comité Social Economique.

Durée

3 jours soit 21 heures en présentiel

Organisation

Formation intra-entreprise.

Formation inter -entreprise : groupe de 8 à 12 personnes maximum conseillé.

Suivi

Feuille d'émargement signée par ½ journée. Evaluation de satisfaction stagiaire.

Évaluation / Appréciation des résultats

Évaluation qualitative de fin de stage. Attestation de fin de formation validant les compétences acquises durant la formation.

Certification

Aucune

Contenu

Qu'est-ce que le CSE ?

Le fonctionnement du CSE et de la CSSCT

Entreprises de moins de salariés.

Entreprises de 50 salariés et plus.

Droits et engagements.

Protection des membres.

Responsabilités du CSE et de ses membres.

Les moyens du CSE et de la CSSCT

Moyens matériels, communication et déplacement.

Local, budget, crédit d'heures, formation.

Accès BDS (les documents auxquels le CSE doit avoir accès).

Protection des membres.

Responsabilités du CSE et de ses membres.

Les missions du CSE en SS&CT

Composition.

Rôle du CSE dans l'analyse et le contrôle de la gestion des risques professionnels.

Avoir recours à l'expertise.

Les consultations obligatoires.

Accès BDS (les documents auxquels le CSE doit avoir accès).

Protection des membres.

Responsabilités du CSE et de ses membres.

Le fonctionnement du CSE

Composition.

Règlement intérieur du CSE.

L'organisation des réunions et les modes de convocations.

Ordre du jour, sujets à examiner en réunion ordinaire, déroulements des réunions.

Décisions et résolutions des élus du CSE

Connaître et développer la Prévention des Risques Professionnels

Définition, enjeux et valeurs de la Prévention

Acteurs internes et externes de la Prévention (Rôles et missions), Coûts (directs /indirects) et rentabilité de la Prévention

Comprendre l'apparition d'un Dommage (PAD / Processus d'apparition d'un dommage)

Définitions et procédures de reconnaissance d'un accident du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP)

Importance des AT/MP dans le monde du travail (Statistiques, Indices et Taux de fréquence/gravité)

Différences et efficacités entre la prévention et la Protection (EPI/EPC)

Différence entre danger et risque (travail prescrit et réel)

Les étapes de la démarche globale d'Evaluation des risques professionnels (Evrp)

Le Danger Grave Imminent (DGI) / Droit de retrait et devoir d'alerte

Analyse des risques professionnels : mission d'inspection

Les indicateurs de pré diagnostic

Présentation du Document unique / pénibilité / RPS

Identifier les caractéristiques de l'activité à l'origine des risques, en vue de mettre en place des actions préventives.

Analyse des risques professionnels : mission d'enquête

Compte rendu d'accident / presque accident

Méthodologie de compte rendu

Diverses approches (recueil des faits)

Analyse des accidents du travail

Méthode de l'arbre des causes

Recherche de pistes d'amélioration

Etudes de cas et mises en situation

2-Formation Mise en place du comité social économique CSE

Formation Dirigeant / RH

Rôles, mission et obligations

- Tout connaître de la réglementation en matière de CSE
- Quand mettre en place le CSE
- Organiser les élections

Durée : 2 jours

Evaluation qualitative /Questionnaire

Documentation et Outils remis en fin de stage

*CSE / Comité Social & Economique : anciennes instances représentatives en entreprise (DP- CHSCT CE)

Type d'action

Acquisition des connaissances.

Moyens de la formation

Formateur expert du domaine dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'organisme formateur.

Vidéoprojecteur, tableau blanc, support de cours

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, exercices pratiques, études de cas et jeux de rôle. Application des cas pratiques au cours d'exercices. Réflexions de groupe : échanges, témoignages.

Présentation des concepts, apport du formateur

Objectifs

Connaître le cadre réglementaire et maîtriser le champ du Comité Social Economique.

Planifier les élections du CSE et sa mise en place.

Organiser et gérer les relations avec le CSE et respecter les obligations.

Prérequis

Aucun.

Public

Chef d'entreprise, Assistant(e) de Direction, Personnel du service RH.

Durée

2 jours soit 14 heures en présentiel

Organisation

Formation intra-entreprise.

Formation inter -entreprise : groupe de 8 à 12 personnes maximum conseillé.

Suivi

Feuille d'émargement signée par ½ journée. Evaluation de satisfaction stagiaire.

Évaluation / Appréciation des résultats

Évaluation qualitative de fin de stage. Attestation de fin de formation validant les compétences acquises durant la formation.

Certification

Aucune

Contenu

Le CSE et le conseil d'entreprise

Entrée en vigueur et champ d'application de CSE.

Le fonctionnement du CSE.

Les attributions du CSE en matière économique et professionnelle dans les entreprises dont l'effectif est inférieur à 50 salariés.

Les attributions du CSE en matière économique et professionnelle dans les entreprises d'au moins de 50 salariés.

Les attributions du CSE en matière d'activités sociales et culturelles

Le CSE : les seuils et effectifs en matière de représentation du personnel

Pourquoi des seuils d'effectifs ?

Les salariés entrant dans le calcul des effectifs.

Les salariés exclus du calcul de l'effectif.

La période de référence pour le calcul des effectifs.

L'incidence des effectifs sur les différentes instances.

Les élections professionnelles du comité social et économique (CSE)

Pourquoi des élections professionnelles ?

Les effectifs de l'entreprise : l'élément déclencheur de l'obligation d'organiser des élections.

La préparation des élections.

Electeurs, candidats et collègues.

Le déroulement du vote.

La protection des acteurs des élections professionnelles.

Les heures de délégation et le crédit d'heures

Qu'est-ce que le crédit d'heures ?

Quel crédit d'heures pour quel bénéficiaire ?

L'utilisation du crédit d'heures.

Le contrôle et la contestation de l'utilisation du crédit d'heures.

Le CSE et le conseil d'entreprise

Entrée en vigueur et champ d'application de CSE.

Le fonctionnement du CSE.

Les attributions du CSE en matière économique et professionnelle dans les entreprises dont l'effectif est inférieur à 50 salariés.

Les attributions du CSE en matière économique et professionnelle dans les entreprises d'au moins de 50 salariés.

Les attributions du CSE en matière d'activités sociales et culturelles

3-Formation RGPD - DPO



Rôles, mission et obligations

- Apprendre à identifier et apprécier le risque portant sur les données personnelles de l'entreprise
- Comment mettre en place les mécanismes et les procédures internes
- Apprendre à organiser le plan d'actions

Durée : 4 jours

Evaluation qualitative de fin de stage

Financement par OPCO possible

Type d'action

Acquisition des connaissances.

Moyens de la formation

Formateur expert du domaine dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par l'organisme formateur, Vidéoprojecteur, tableau blanc, support de cours

Modalités pédagogiques

Présentation des concepts, apport du formateur,
Échange entre les participants, exercices, synthèse.

Objectifs

Apprendre à identifier et apprécier le risque portant sur les données personnelles de votre entreprise
Comprendre comment mettre en place des mécanismes et des procédures internes
Apprendre à organiser le plan d'actions et sensibiliser les responsables de traitements aux risques.

Public / Prérequis

Toute personne impliquée dans la conception de projets traitant des données à caractère personnel ayant les connaissances de base de la réglementation générale de la protection des données.

Durée

3 jours

Suivi

Feuille d'émargement signée par 1/2 journée
Attestation de stage.

Évaluation / Appréciation des résultats

Évaluation qualitative de fin de stage

Certification

Aucune

Contenu

Qu'est-ce que le RGPD

RGPD/GDPR : un cadre Européen

Cadre réglementaire, les principes fondamentaux.

Droits des personnes et obligations du responsable de traitement et des sous-traitants

Risques et sanctions : la CNIL, une autorité de contrôle indépendante

Législation : cadre juridique, consentement, catégories des données personnelles.

Registre des traitements et maintenance : informations à fournir (finalité, catégories de données, personnes concernées).

DPO

Nomination, fonction, responsabilités.

Sensibilisation et formation.

Assurer la veille.

Gouvernance de l'Internet, cyber droits et transferts internationaux de données.

DPO un poste indépendant au sein de l'entreprise.

Piloter les relations entre les différents acteurs.

Créer et gérer un plan d'actions.

Se préparer à un contrôle.

Gestion des risques et sécurité de l'information

Principes de responsabilité.

Gestion des risques : concepts, analyse de risques, méthodologies, standards, surveillance.

SI et sécurité : fonctions et responsabilités, formation et sensibilisation, classification.

Accès, exposition, anonymisation et signatures numériques.

Gestion des incidents : incident de sécurité de l'information, événement.

Évaluation de l'impact sur la protection des données.

Cycle de vie des données personnelles.

Pertes ou de vols de données : quel plan d'actions ?

Communication

Management des dispositifs d'alerte, gestion de crise.

Avec les autorités de contrôle, CNIL.

Outils de reporting, suivi interne.

Les formations Intra - entreprises

Déroulement

- Salariés de l'entreprise bénéficiaire
- Pas de date fixée à l'avance
- Lieux de formation dans les locaux de l'entreprise
- Minimum de stagiaires par session
- Tarif : pour un groupe de personnes et hors frais de déplacement et sur DEVIS

Avantages

- Choix de la date de formation
- Coût plus intéressant à partir de 3 personnes
- Programme adapté
- Regroupement des salariés

Les formations Inter - entreprises

Déroulement

- Salariés multi-entreprises
- Lieux : 5 régions / chaque session est ouverte à toute les régions
- Lieux de formation sur site extérieur
- Minimum de stagiaires par session
- Tarif : par stagiaire – prix catalogue